



VILLAGE CLUB
T H A L A S S A

Tarifs 2020 Village club Thalassa Mèze

PERIODE	Basse Saison		Moyenne Saison		Haute Saison		Très Haute saison
DATES	Du 03/01 au 04/04 & Du 02/11 au 02/01/21		Du 04/04 au 27/06 & du 19/09 au 02/11		Du 27/06 au 25/07 & du 22/08 au 19/09		Du 25/07 au 22/08
Tarifs 2020 location (draps fournis)	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Semaine (samedi / samedi)
Studio 2/ 3 pers (1 pièce) rez de jardin	63	382	78	417	82	528	660
Gîte 4 (2 pièces) rez de jardin	85	401	106	473	110	726	910
Gîte 5 pers (2 pièces) étage	87	424	108	508	112	742	945
Gîte 6 pers (3 pièces) étage	92	438	115	522	119	790	975
Gîtes 7 pers (3 pièces) étage	99	459	124	543	128	856	1062
			Saison		Haute Saison		Très Haute Saison
			Du 04/04 au 27/06 & du 19/09 au 02/11/21		Du 27/06 au 25/07 & du 22/08 au 19/09		Du 25/07 au 22/08
Tarifs 2020 en Pension-complète (draps & linge de toilette fournis)	Pas de restauration de novembre à mars		Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Semaine (samedi / samedi)
Adultes			64	398	76	452	531
Enfants 12 à 15 ans			57	356	72	407	478
Enfants 6 à 11 ans			42	283	48	325	382
Enfants 3 à 5 ans			37	245	42	285	349
Tarifs 2020 en demi-pension (petit déjeuner & dîner, draps & linge de toilette fournis)	Pas de restauration de novembre à mars		Nuit	Semaine	Nuit	Semaine	Semaine (samedi / samedi)
Adultes			57	356	63	393	462
Enfants 12 à 15 ans			51	314	57	354	416
Enfants 6 à 11 ans			38	252	42	283	332
Enfants 3 à 5 ans			33	220	37	248	295

- Régimes alimentaires: seuls les régimes simples peuvent être assurés. Pour toute autre demande contactez nous.
- En basse saison Restauration possible uniquement à partir de 25 personnes payantes
- Bébés de moins de 3 ans gratuits
- Taxe de séjour : 0.88€ par personne par nuit (+18ans)
- Supplément chambre individuelle 16 € par nuit toute l'année
- Tarif animaux : Chien 6€ par jour, Chat 4€ par jour (interdits en haute et très haute saison)
- Tarif chambre hôtelière à partir de 65€ la nuit (95€ en haute et très haute saison)
- Petit déjeuner : 9€ par personne (6€ enfants de 3 à 5 ans)
- Frais de dossier : 4€ par jour ou 20€ si plus de 7 nuits (30€ pour les groupes)

VILLAGE VACANCES THALASSA MEZE - Conditions Générales 2020

Réservation - Elle peut être faite sur le site web, par courrier, téléphone ou e-mail, mais elle ne deviendra effective qu'après la réception d'un acompte de 30%. Dès réception, nous vous ferons parvenir votre devis qui récapitulera les dates, durée, nombre de participants, prix et conditions de séjour. Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants ne pourra en aucun cas excéder le nombre de places du logement attribué.

Inscription - Les frais d'inscription et de dossier s'élèvent à 20 € pour un séjour d'une semaine ou plus. Pour les séjours à la journée, les frais s'élèvent à 4 € / jour, jusqu'à concurrence de 20 €. Pour les groupes de plus de 20 personnes, les frais d'inscription sont fixés forfaitairement à 30 €.

Tarifs - Ils comprennent exclusivement les prestations indiquées. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation du séjour, même involontaire, sont à la charge du client. Les prolongations de séjour sont facturées prorata temporis sur la base du tarif applicable.

Païement - Un acompte de 30 % du montant du devis est demandé au moment de la réservation. Le règlement du solde doit être effectué au moins un mois avant le début du séjour sans rappel de notre part. Toute absence de règlement dans les délais prescrits entraîne l'annulation du séjour sans aucune indemnité pour le client. Le règlement intégral est demandé à l'inscription pour les réservations intervenant moins de 30 jours avant la date de début du séjour. Les règlements doivent être **libellés à l'ordre de la SEMABATH**.

Bons de Vacances-VACAF - Chèques Vacances - Bénéficiaire de l'agrément du Ministère du Tourisme, le Village Club Thalassa accepte les bons de vacances en règlement du séjour dans la mesure où il peut en obtenir le règlement direct. Les bons doivent nous parvenir au moins 2 mois avant le début

du séjour. Ils ne peuvent en aucun cas servir de premier versement. Toutes les prestations du Village Club Thalassa peuvent être réglées au moyen de chèques vacances.

Taxe de Séjour - Une taxe de séjour fixée à 0,88 €/jour/pers à partir de 18 ans (tarif 2019) est perçue toute l'année au profit de Thau agglomération.

Caution - Une caution de 150 € par appartement est demandée à l'arrivée. Elle sera restituée le jour du départ sous réserve que les lieux soient laissés propres, sans détérioration, et que le matériel mis à disposition soit resté en bon état. Un état des lieux sera effectué au départ. En cas de départ nocturne ou précipité sans état des lieux, la caution sera conservée et détruite suite à la vérification du logement sous réserve de retenues éventuelles pour nettoyage ou réparation.

Assurance Annulation - Une assurance annulation-rapatriement vous est proposée. Elle représente 3.5% du montant du séjour. La souscription se fait lors de la réservation. Le chèque correspondant au montant de l'assurance doit être retourné avec celui de l'acompte à l'ordre de la SEMABATH. Si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance annulation vous devez cocher la case prévue à cet effet lors de l'inscription.

Conditions d'Annulation - Dans la mesure où il n'a pas été souscrit de contrat d'assurance, toute annulation de séjour, motivée ou non, verra la SEMABATH facturer en fonction de la date d'annulation, les montants suivants : + de 60 jours avant la date d'arrivée, 30 % du montant total du séjour ; + de 30 jours avant la date d'arrivée, 60 % du montant total du séjour ; - de 30 jours avant la date d'arrivée, 100 % du montant total du séjour. En cas d'absence le jour de l'arrivée, et sans nouvelles de la famille ou du groupe, la réservation sera annulée, au-delà, l'appartement ou la chambre sera réutilisé. Aucun remboursement ne pourra être sollicité. Les frais de dossier restent acquis dans tous les cas d'annulation. Un départ anticipé équivaut à une annulation pour la période de séjour non consommée et restant à courir au moment du départ. Il ne donne lieu à aucun remboursement, quel qu'en soit le motif.

Responsabilité - La SEMABATH ne peut être tenue pour responsable des vols ou dégradations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre lieu de séjour. Il en est de même pour les dommages corporels. Les individus restent toujours sous leur propre responsabilité au cours des diverses activités organisées auxquelles ils participent, y compris pour les animations adultes et enfants, ainsi que lors de l'utilisation de la piscine du Village Club Thalassa.

Formule de Séjour - Quelle que soit la formule choisie, les séjours commencent à partir de 16h et se terminent avant **10 h le jour du départ**. Les séjours peuvent s'effectuer en pension complète, demi-pension ou location simple.

Animation L'animation familiale (adultes, ados, et enfants) est proposée du 7/07/20 au 30/09/20. **Pour les autres périodes, se renseigner.**

Entretien des Logements - Le ménage des logements reste à la charge des vacanciers pendant la durée du séjour. Un forfait ménage fin de séjour peut vous être proposé sur place.

Animaux Familiers - Les animaux familiers **ne sont pas admis en haute saison**. Vos animaux sont acceptés avec supplément du 01 septembre au 30 juin, et doivent être signalés. Ils ne doivent en aucun cas être sources de nuisance et doivent être tenus en laisse. L'accès de la salle à manger leur est dans tous les cas, interdit. Pendant le séjour, les propriétaires restent responsables des dégâts et dégradations occasionnés par leurs animaux. En cas de difficulté engendrée par la présence d'un animal ou en cas de comportement dangereux, la direction se réserve le droit de *demande* au propriétaire la mise en centre S.P.A. Le refus de la part du propriétaire entraînera son exclusion de l'établissement et son départ sera considéré comme une annulation pendant le séjour conformément aux termes des présentes conditions générales.